

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.—Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103 rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN DE MESSE

CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada)
L'université de Toronto.
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve
L'église Notre-Dame, Montréal.
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.
La cathédrale de Montréal.
La basilique de Québec
La basilique d'Ottawa.
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré
Le Grand Opéra de Boston.
L'église Saint-François-Xavier, New-York.
La cathédrale de Trois-Rivières.
La cathédrale de Chicoutimi.
La cathédrale de Nicolet.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TELEPHONES
Bell 91
National 189

Bureau : 22 rue St-Pierre Téléphone 209
Résidence : 15, rue Ste-Julie

CHARLES GAGNON

AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,
MARINE, Etc.

J.-E. LIVERNOIS

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

RUE ST-JEAN, - QUÉBEC
CANADA.

MATTE & MATTE

COMPTABLES

Vérification (Audition) — In-
ventaire — Préparation de bilan —
Fidéli-commis — Administration de
biens de succession — Perception
— Compromis entre Débiteurs et
Créanciers — Liquidation de fail-
lite.

88, rue St-Pierre,
QUEBEC.

POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs.

Et le CHARBON de BOIS " CASTOR " au minot.

PRIX CONVENABLES.

CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.

Département de Québec.

LEO GAUDRY,
Gérant.

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3320.

LA BANQUE NATIONALE

SIEGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserve : Deux millions cent mille piastres.



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

Ann.	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	PAR MOIS					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.83
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.89	565.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.05	510.19	765.48	1020.73	1275.83	1530.97
5	323.72	647.53	971.53	1296.48	1619.25	1942.06
6	394.44	789.00	1188.80	1678.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2337.55	2904.99
8	542.37	1084.92	1627.99	2170.56	2713.06	3255.89
9	619.70	1239.61	1859.59	2480.07	3099.94	3719.80
10	699.33	1398.95	2099.01	2798.94	3495.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.38	2590.19	3466.84	4332.12	5198.87
13	953.17	1906.60	2860.86	3814.48	4767.92	5721.31
14	1042.83	2086.13	3130.03	4173.67	5216.88	6260.06
15	1135.35	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1230.64	2461.64	3698.48	4924.93	6155.93	7396.91
17	1328.78	2657.96	3993.01	5317.67	6646.85	7976.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.20	7152.00	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3282.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.99
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.05	8763.46	10515.90

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins 2 sous
de 5.00 à 10.00 6 "
de 10.00 à 20.00 10 "
de 20.00 à 50.00 15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous même que celui des Postes et des Messageries (Express). Il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

COMPAGNIE CHINIC

QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." — et — MEMBRE DE L'I. R. A. O

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUEBEC Téléphone 177

GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, le juillet 1900)

SIÈGE SOCIAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00
Capital payé et surplus au 31 Déc. 1917 - - \$1,750,000.00
Actif total, au delà de - - - - - \$21,600,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon Sir HONORABLES LAPORTE, C.P.,
de la Maison Laporte, Martin (L^{ts}), adminis-
trateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W. F. CARLBY, Capitaliste.
Vice-Président et gérant général: M. TANCRÈDE
BIRNBERG.

M. G. M. BOWWORTH, Vice-Président de la
"Canadian Pacific Railway Co."

L'hon. NEMES GARNEAU, C. L., ex-ministre de
l'agriculture, président de la "Cie de Pulpe de
Chicoutimi."

M. L. J. O. BEAUCHEMIN, de la Librairie
Beauchemin (L^{ts}).

M. M. CHEVALIER, Directeur général du Cré-
dit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOUR, ex-
Juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

L'hon. N. PÉRONNEAU, Ministre sans por-
feuille de la province de Québec, adminis-
trateur de la "Montreal Light, Heat & Po-
wer Co."

M. S. J. B. ROLLAND, Président de la Comp
gale de papier Rolland.

84 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.
Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

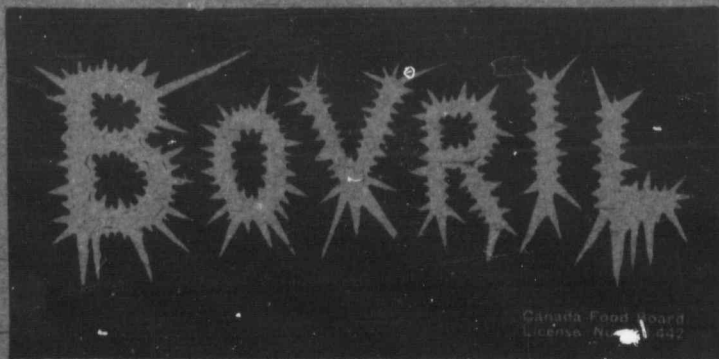
SUCCURSALES DE QUÉBEC :

98 RUE ST-PIERRE

LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.

BOULEVARD ANGELIER

J.-ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.



SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 353. — Quarante-Heures, 353.

Partie officielle : Prières pour le Congrès de la Paix, 354.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Comment se prépare le règne de Bolchévisme, 354. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 356. — À TRAVERS LES DIOCÈSES; Rimouski, 358. — VARIÉTÉS: Images de piété, 362 — LES LIVRES, 363.

Bulletin social : L'alcool et les médecins, 365.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 9 février. — *V ap. l'Épiph. Du dim.
 Lundi, 10. — SÈS SCHOLASTIQUE, vierge.
 Mardi, 11. — APPARITION DE LA SÈTE VIERGE, à Lourdes, *dbl. maj.*
 Mercredi, 12. — LES SAINTS SEPT FONDATEURS DES SERVITES, *conf.*
 Jeudi, 13. — De la férie.
 Vendredi, 14. — S. VALENTIN, *mart.*
 Samedi, 15. — Du VI dim. après l'Épiphanie.
 Dimanche, 16. — Septuagésime.

QUARANTE-HEURES

10 février, Couvent du Cap St-Ignace. — 12, Couvent de Lambton. — 13, Couvent de la Rivière-Ouelle. — 15, Couvent de Saint-Sauveur.

PARTIE OFFICIELLE

PRÉLÈVES POUR LE CONGRÈS DE LA PAIX

La Gazette du Canada a publié, le 27 janvier dernier, la proclamation suivante de Son Excellence le Gouverneur-Général :

“ Attendu qu’il Nous semble qu’un jour d’intercession pour la conférence de la paix devrait être choisi,—

“ A ces causes Nous avons jugé à propos par et avec l’avis de Notre Conseil privé pour le Canada de désigner et choisir le seizième jour de février prochain par tout le Dominion du Canada comme un jour d’humble prière et d’intercession au Tout-Puisant afin que ses bénédictions se répandent sur la conférence de la paix et que sous Sa direction et Son égide ses délibérations et conclusions se traduisent par l’établissement d’une paix universelle sur des bases justes et permanentes, et nous invitons tous nos féaux sujets par tout le Canada à observer ledit jour qui est solennellement choisi et consacré à cette fin.”

Pour entrer dans ces vues, et répondre à une demande de si haute et si chrétienne inspiration, Son Éminence le Cardinal ordonne que le dimanche seizé février, dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, le *Veni Creator* soit chanté ou récité avant la grand’messe ou la messe principale, et que, au cours de l’office de l’après-midi, on récite le chapelet de la Sainte-Vierge, afin d’appeler les lumières du Saint-Esprit et l’assistance de la Mère du Bon-Conseil sur les délibérations du Congrès de la Paix.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

COMMENT SE PRÉPARE LE RÈGNE DU BOLCHÉVISME

I

Nous avons, en ce moment, les yeux fixés sur la Russie, où l’anarchie bolchéviste règne en maîtresse, depuis des mois. La vue de cet abîme révolutionnaire, où menace de s’engloutir un peuple de cent trente millions, nous fascine tragiquement ; et nous n’avons d’yeux que pour le danger russe.

Prenons garde, en fixant nos yeux si loin, de ne pas voir la menace du bolchévisme d'Amérique et d'oublier que l'anarchie n'est pas un phénomène géographique, mais un phénomène d'ordre intellectuel et moral, et que, par conséquent, il ne connaît pas de frontières.

Nous serions aveugles, du reste, si, dès aujourd'hui, nous n'étions pas capables de voir les ravages que le bolchévisme commence à exercer en terre américaine, et même en terre canadienne.

Dans la nuit du 30 au 31 décembre, à Philadelphie, des bombes ont fait explosion sous la maison du juge en chef de la Cour Suprême de l'État de Pensylvanie, du chef de police et du président de la Chambre de Commerce de la ville. Après l'explosion, la police a trouvé, répandus à profusion dans la rue, autour des maisons minées, des milliers de feuillets de propagande où se lisait la terrible menace suivante : " Aux exploiters, les juges, les sergents de ville, les prêtres et les soldats : Vous, poignée de parasites, qui avez vécu aux dépens de vos frères, qui vous êtes servis de vos frères pour en faire encore vos esclaves ! Nous vous avons demandé bien des fois la liberté de la parole et la liberté de la presse accordées par la Constitution... Maintenant, l'arme de l'homme, c'est la dynamite. La science a triomphé du siècle de Torquemada. L'anarchie triomphera des présents Torquemadas de votre siècle. Nous vous avons demandé la liberté de tous les peuples, la liberté de la parole, la liberté de la presse. Vous nous les avez refusées. Nous vous faisons la guerre ! " Mais cette horrible doctrine, nous direz-vous peut-être, n'est prêchée que par une poignée de bandits de la pire espèce, dont la police américaine aura facilement raison ?

Lisez avec moi le passage suivant d'un article extrêmement grave qui vient de publier dans le *New-York Herald* (No du 29 déc. 1918) M. Alexandre-I. Rorke, avocat distingué de New-York et assistant procureur général du district de la métropole américaine : " Les radicaux socialistes extrêmes d'Amérique sont bolchévistes de cœur et d'âme... Les radicaux sont aujourd'hui nombreux aux États-Unis. Nous avons des radicaux parmi les juges, les avocats, les *clergymen*, les députés du Congrès et des Législatures d'États ; nous en avons qui occupent des chaires savantes dans les Universités ; nous avons des radicaux qui diri-

gent l'activité de milliers d'ouvriers... Pendant que ces radicaux attaquent notre gouvernement et nos institutions, ils exigent qu'on leur reconnaisse tous les droits et privilèges qui sont garantis aux citoyens américains par le gouvernement".

Mais les États-Unis ne sont pas seuls en Amérique à souffrir de la peste du bolchévisme. Nos journaux ont raconté, il y a quelques semaines, comment des membres du Conseil des Métiers et du Travail du Canada, réunis au Théâtre Walker de Winnipeg, ont voté une résolution de sympathie et de souhaits de succès au gouvernement bolchéviste de Russie. La même association ouvrière canadienne a fait la même déclaration à Montréal, un peu plus tard ; et parmi les noms des orateurs montréalais qui ont péroré, ce jour-là, en faveur du bolchévisme russe, nous avons eu la honte et la douleur de lire deux noms canadiens-français.

Donc, la peste du bolchévisme est chez-nous.

Comment les peuples en viennent-ils à de pareilles horreurs ? C'est ce que nous tâcherons de voir dans un prochain article.

A. H.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Cérémonie de vêtue. — Vendredi, 31 janvier, avait lieu dans la chapelle du Bon-Pasteur, une cérémonie de vêtue, présidée par monsieur le chanoine Chs Gagné, de l'Archevêché. Il était assisté comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés E. Voyer, curé de St-Pierre-Baptiste et G.-E. Chapleau, vicaire à Montmagny.

Ont reçu l'habit et le voile blanc de la Congrégation : Sœurs Anne-Marie Bouliane, de Malbaie, dite en religion Marie de Ste-Marthe-de-Béthanie ; Albertine Parent, de St-Isidore, dite Marie de St-Isidore ; Marie-Berthe Chiquette, de Québec, dite Marie de Ste-Édithe ; Marie-Ange Moreau, de l'Islet, dite Marie de St-Adalbert ; Charlotte Bernier, de l'Islet, dite Marie de St-Jean-de-Dieu ; Agathe Fortier, de St-Pierre-Baptiste, dite Marie-Louis-Joseph ; Béatrice Poulin, de Beauceville, dite Marie de St-Antonio ; Alice Massicotte, de Champlain, dite Marie de Ste-Ida ; Éva Tanguay, de St-Raphaël, dite Marie de Ste-Christine.

On remarquait au chœur, outre MM. les abbés J.-E. Donaldson, aumônier du Bon-Pasteur et A. Lapointe, assistant-aumônier; MM. les abbés E. Dionne, curé de l'Islet, J. Galarneau, chapelain du Couvent de Charlesbourg, P. Poulin, vicaire à Ste-Marie, et le R. P. Miville, O. P.

La Saint-François de Sales. — Suivant la pieuse tradition, la fête de saint François de Sales a été célébrée avec grande solennité, cette année, au Séminaire.

Dans l'avant-midi, à la grande chapelle, il y eut grand'messe chantée par M. l'abbé Odilon Gauthier, de la procure, à laquelle assistaient tous les élèves actuels et un grand nombre d'anciens. Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Lefebvre, S.J. Dans l'après-midi, il y eut vêpres solennelles chantées par M. l'abbé P. Hébert.

Fête chez les Congréganistes. — La fête de la Purification de la Sainte Vierge, fête des Congréganistes de Notre-Dame de Québec, a été marquée cette année, d'une solennité particulière à la chapelle des Jésuites, rue Dauphine. Les Congréganistes avaient d'abord été préparés à cette fête par une retraite de huit jours.

Dimanche, le 2 février, quatre membres de la Congrégation : sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur, et MM. le notaire Cyprien Labrecque, T.-Alf. Trudelle et Magloire Chartier, ont renouvelé à leur mère, après cinquante ans de fidèles services, leur serment de congréganistes. La messe de la Congrégation, à sept heures, pour laquelle les quatre jubilaires avaient pris place au chœur, ainsi que huit nouveaux membres, fut dite par le R. P. Boncompain, S.J., prédicateur de la retraite, lequel offrit aux uns et aux autres ses meilleurs vœux, soulignant particulièrement le bel exemple donné par S. E. le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Une grand'messe solennelle fut chantée à 10 heures et quart. A cette messe, lady Fitzpatrick et Mlle Fitzpatrick, ainsi que le colonel Victor Pelletier, accompagnaient sir Charles. Et les autres jubilaires occupaient également des prie-Dieu d'honneur. Cette messe fut célébrée par M. l'abbé J. Lacroix, assisté de MM. les abbés C. Foy et G. Vandry, du Séminaire. Sa Grandeur Mgr Roy, archevêque de Séleucie, a fait le sermon sur le mystère du jour, ajoutant pour les jubilaires, et en particulier sir Charles, ses meilleurs souhaits.

Au chœur assistaient MM. les abbés Michaud, aumônier de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, L. Garon, aumônier de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, et Donaldson, aumônier de l'Asile du Bon-Pasteur.

Départ pour l'Europe. — M. l'abbé Camille Roy, du Séminaire, partira samedi prochain, le 8 février, pour un séjour de six mois en Europe. Il fera le voyage de New-York au Havre, sur "l'Espagne". Nous lui souhaitons un heureux voyage.

Aux prières. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de Mme Philomène Tardif, veuve de feu Joseph Dumais, décédée, le 30 janvier, au presbytère de Saint-Denis, à l'âge de 79 ans. La défunte était la mère de M. l'abbé J.-F. Dumais, curé de St-Denis.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Rimouski.— S. G. Mgr André-Albert Blais, évêque de Rimouski, est décédé le 24 janvier dernier, à l'évêché de Rimouski, à l'âge de 76 ans, 4 mois et 29 jours.

Depuis plusieurs années le vénérable prélat était miné par le mal qui, finalement, devait l'emporter ; mais à force d'énergie il avait pu tenir victorieusement tête à la maladie jusqu'en ces derniers temps.

Après son long épiscopat de près de trente ans, il laisse un diocèse plus que doublé, qui est maintenant le troisième du Canada par sa population catholique et dans lequel il a fondé et fait prospérer une foule d'œuvres, domaine dans lequel le diocèse figure immédiatement après ceux de Montréal et de Québec.

De 65,000 environ, qu'il était en 1890, le nombre des fidèles s'est élevé à près de 140,000 ; le clergé s'est accru de 88 prêtres à plus de 170 ; aux 69 paroisses et dessertes de 1890, se sont ajoutées une trentaine de dessertes et missions. Mgr Blais, de plus, a approuvé la construction de plus de 30 églises ou chapelles en des endroits nouveaux sans compter les reconstructions d'églises anciennes détruites par le feu ou devenant trop petites. Homme de goût, il a vu à ce que ces édifices fussent beaux, et par la restauration qu'il a fait subir à sa cathédrale il en a fait une des plus belles églises ogivales de notre pays.

Pendant son épiscopat, la colonisation a pris un large essor dans la région de Rimouski et dans la Gaspésie.

C'est par elle surtout que le diocèse s'est accru, car la grande industrie de la région, c'est l'agriculture ; il n'y a pas de fortes agglomérations. Rimouski, la ville la plus populeuse, n'atteint pas quatre mille âmes.

L'organisation des œuvres qui contribuent au progrès religieux et moral des fidèles a été une de ses plus grandes préoccupations.

Mgr Blais a introduit dans son diocèse l'Ordre des Capucins, les Eudistes et les Frères de la Croix ; parmi les congrégations de femmes : les Ursulines, les Filles de Jésus, les Sœurs de la Providence.

Il a agrandi le Séminaire, après l'avoir tiré d'embarras financiers considérables, et lui a donné un nouvel élan pour le mettre en état de

fournir les prêtres que réclamait le développement du diocèse. Doter son diocèse d'un clergé irréprochable par la dignité, l'intégrité et l'esprit vraiment sacerdotal fut en effet un des grands désirs de sa vie.

Certaines œuvres, qui existaient avant l'arrivée de Mgr Blais à Rimouski, reçurent de lui un nouvel essor, entre autres celle des Sœurs du Saint-Rosaire, congrégation fondée par feu Mgr Langevin et qui a merveilleusement progressé sous sa direction et sa protection.

De même que les Sœurs du Saint-Rosaire, les Sœurs de la Charité, qui tenaient le pensionnat et orphelinat de Rimouski, lui durent beaucoup dans l'expansion de leurs œuvres.

Mgr Blais favorisa encore l'éducation en faisant organiser une École normale confiée aux Ursulines. Sans se lasser, il a encouragé la construction des écoles, vu à leur amélioration et à la diffusion de l'enseignement. Et toujours, auprès du Conseil de l'Instruction Publique comme auprès du Gouvernement, il se fit l'avocat assidu des secours aux écoles de son diocèse.

Enfin, pour aider ses ouailles du grand secours de la prière, il a appelé dans son diocèse une communauté contemplative vouée à l'adoration perpétuelle et à la réparation, et il a, cette année même, érigé, à Rimouski, une maison des Servantes de Jésus-Marie, de Hull.

Aux travaux de la cathédrale restaurée et toute belle de la régularité de ses lignes, de la légèreté, de la délicatesse de son baldaquin et de sa clôture du chœur, Mgr Blais a ajouté, en 1900, ceux de la construction d'un nouvel évêché, vaste édifice d'un style sévère aux dispositions intérieures excellentes. Il le fit construire sur la hauteur, sur un vaste terrain où l'on pourra élever la cathédrale, plus tard.

Ce fut donc un épiscopat fécond que l'épiscopat de Mgr Blais. A elles seules, les institutions, dont les beaux et spacieux édifices couronnent, comme des forts de ceinture, les hauteurs qui s'étagent en arrière de Rimouski, la cathédrale restaurée, le séminaire, l'évêché, une série abondante de Mandements et de Lettres pastorales d'une haute tenue, suffiraient à le démontrer; mais, nous l'avons vu, il y a plus que cela. Et ce prélat, organisateur prudent, fin diplomate, " par sa grande dignité, sa proverbiale gentilhommérie, sa piété virile et vraie, son exquise bienveillance, la rigide simplicité de sa vie, son esprit véritablement sacerdotal, son zèle éclairé pour la gloire de Dieu et de l'Église, les précieuses directions qu'il a su donner à ses ouailles et à son clergé, pendant près de trente ans, ses sentiments profondément chrétiens et canadiens, son énergie prodigieuse et son acharnement au travail, comme l'a écrit fort bien *le Progrès du Golfe*, figurera dans l'histoire du Canada français et catholique au rang des plus grands évêques et des plus clairvoyants patriotes de notre temps."

Mgr Blais était né à St-Vallier (Bellechasse), le 26 août 1842, de Hubert Blais et de Marguerite Roy. Il fit ses Études au collège de Ste-Anne de La Pocatière, au Séminaire de Québec et au Collège de Lévis.

Il fut ordonné prêtre, à Québec, le 6 juin 1860. Vicaire à Sillery (1868), il fut ensuite professeur au Collège de Lévis (1868-69), professeur d'anglais au Séminaire de Québec, en même temps que sous-directeur du pensionnat de l'Université (1869-73). En 1873, il devenait directeur du même pensionnat. L'année suivante, il partait pour Rome, où il étudiait pendant trois ans, et d'où il revenait, en 1877, docteur en droit canonique.

Il fut alors chargé du cours de droit canonique à la Faculté de théologie de l'Université Laval, position qu'il occupa jusqu'en 1881. Après un nouveau voyage en Europe (1881-82), il devint aumônier des Sœurs du Bon-Pasteur, à Québec (1882-89). Le 30 décembre 1889, il fut élu évêque de Germanicopolis et coadjuteur de l'évêque de Rimouski. Le 18 mai suivant, il était sacré dans la cathédrale de Québec.

Le 6 février 1891, par la démission de Mgr Langevin, il devenait évêque de Rimouski.

Lundi après-midi, le 27 janvier, avait lieu la translation, présidée par Mgr le Vicaire capitulaire, des restes de l'évêque défunt, du palais épiscopal à la cathédrale.

Le cortège était composé des différentes confréries et associations pieuses de Rimouski, des fidèles, des sociétés de bienfaisance, des Frères, du personnel du Séminaire, du clergé séculier et régulier ; du Chapitre, précédant la dépouille mortelle de l'Évêque. Venaient ensuite ses parents, son médecin, puis MM. le Maire et les échevins de Rimouski, MM. Aug. Tessier et d'Anjou, députés. Après la cérémonie de la levée du corps eut lieu, à la cathédrale, la récitation de l'office des morts.

Le lendemain matin, le service solennel fut chanté par S. E. le cardinal Bégin, assisté de M. le chanoine R.-Ph. Sylvain, comme archiprêtre, de MM. les chanoines C.-P. Côté et J.-R. Léonard, comme diacre et sous-diacre d'honneur, de MM. les abbés G. Dionne et A. Bujold, comme diacre et sous-diacre d'office.

MM. les abbés Jean Forest, secrétaire de l'évêché, et E. Martel, de l'archevêché de Québec, dirigeaient les cérémonies.

L'oraison funèbre fut prononcée par Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie et auxiliaire de Québec. Mgr Roy avait pris pour texte, ces paroles : "*Mementote prepositorum vestrorum.*" L'orateur sacré fit ressortir la courtoisie, l'urbanité, la piété et le zèle de Mgr Blais. Il a démontré qu'il était l'homme de Dieu par excellence.

Assistaient aux funérailles : NN. SS. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal ; Mgr G. Forbes, évêque de Joliette ; Mgr Morrisson, évêque d'Antigonish ; Mgr LeBlanc, évêque de St-Jean, N.-B. ; Mgr Chalifoux, évêque auxiliaire de Sherbrooke ; Mgr F.-X. Ross, vicaire capitulaire du diocèse de Rimouski ; M. le chan. J.-L. Campeau, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa ; Mgr M.-A. O'Keefe, représentant Mgr l'Évêque de Chatham ; M. l'abbé J. Bergeron, représentant Mgr l'Évêque de Chicoutimi ; M. le chan. J.-A. Moreau, représen-

tant Mgr l'Évêque des Trois-Rivières ; Mgr J.-E. Bourret, V.G., représentant Mgr l'Évêque de Nicolet ; MM. les chanoines Normandin, Pelletier, F. Charron, E. Ouellet et J.-A. Verreau, du chapitre de la cathédrale de Rimouski ; Mgr F. Pelletier, recteur de l'Université Laval ; Mgr M. Bolduc, de Rimouski ; M. le chan. J. Laberge, de Québec ; M. le chan. L. Dumais, du Collège de Ste-Anne ; MM. les abbés Célestin Lemieux, supérieur du Collège de L'avis ; H.-P. MacPherson, président de l'Université d'Antigonish ; le RR. PP. Langlais provincial des Dominicains ; Fillion, provincial des Jésuites ; LeBastard, provincial des Eudistes ; Ernest Marie, vicaire provincial des Capucins ; Hugolin, O.F.M. ; Étienne, Pierre et Ferdinand, O.M.C. ; Sylvain, O.M.I. ; St-Pierre, C.S.S.R. ; Rigaud, M.S.S. ; MM. les abbés Cormier, de Moncton ; Bourgeois, de St-Jean (N.-B.) ; P. Roy, curé de la Rivière-du-Loup, et presque tous les prêtres du diocèse de Rimouski.

On estime à environ 200 le nombre total des prêtres qui assistaient aux funérailles de Mgr Blais. Toutes les communautés de la ville étaient représentées par de fortes délégations.

La famille de l'Évêque défunt était représentée par MM. Louis Blais, son frère, de St-Vallier (Bellechasse) et R. Blais, son neveu.

Dans la nef, bondée de fidèles, au premier rang, on remarquait le Maire et les échevins de la ville, l'hon. Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, l'hon. J.-E. Caron, ministre provincial de l'Agriculture, l'hon. juge Aug. Tessier, les députés de Rimouski à Ottawa et à Québec, MM. Emmanuel D'Anjou, M.P., et Aug.-M. Tessier, M.P.P., le député de Bonaventure, M. T. Bujold, M.P.P., les députés de Matane, M. F.-J. Pelletier, M.P., et Oct. Fortin, M.P.P., les conseillers de la paroisse de Rimouski.

La chorale du Séminaire, sous la direction de M. l'abbé J.-M. Roussel, était chargée du chant. Elle a interprété avec succès les mélodies touchantes de la messe des morts et de l'absoute en chant grégorien. M. l'abbé A. Fortin accompagnait le chant à l'orgue.

Les cinq absoutes, après la messe de requiem, furent présidées par S. E. le cardinal Bégin, puis, par NN. SS. P. Bruchési, archevêque de Montréal, J. Morrison, évêque d'Antigonish, E.-A. LeBlanc, évêque de St-Jean (N.-B.), et G. Forbes, évêque de Joliette.

Après la cérémonie funèbre un nombreux cortège a reconduit le corps de Mgr Blais jusqu'au cimetière des Ursulines où, d'après sa volonté, il devait être inhumé. Cette inhumation s'est faite d'une manière très simple, à cause de la distance considérable à parcourir et de l'énorme quantité de neige tombée quelques jours auparavant, qui rendait la circulation très difficile.

C'est là, dans ce modeste cimetière, loin du bruit de la ville, presque à l'ombre de la forêt, près du monastère, où, mieux que dans sa cathédrale, sa mémoire, comme ses restes mortels, sera religieusement

conservée et bénie par les bonnes religieuses dont il fut l'insigne bienfaiteur, que Mgr Blais attend l'heure de la résurrection.

— Pour le temps de la vacance du siège épiscopal de Rimouski, le chapitre a nommé Mgr Ross, vicaire général de l'évêque défunt, vicaire capitulaire du diocèse.

— Dimanche, le 2 février, monsieur le chanoine F. Charron, supérieur du Séminaire de Rimouski, présidait une cérémonie de vêtue et de profession chez les Sœurs du Saint-Rosaire, de Rimouski.

Ont revêtu le saint habit : Marie-Rosalie Quimper, de Sandy-Bay, en religion sœur Marie de St-Eugène ; Marie-Anne-Précil'a Bossé, de St-Eusèbe, en religion sœur Marie de St-Eusèbe ; Marie-Blanche-Yvonne Blouin, de Ste-Anne de Beaupré, en religion Marie de Ste-Louise.

Ont fait profession annuelle : sœur Marie de Ste-Rose de Lima, née Marie-Louise Chouinard, de St-Ulric ; sœur Marie de St-Léonard de Port-Maurice, née Marie-Ernestine Charron, de l'Île-Verte ; sœur Marie de Ste-Claudia, née Marie-Yvonne LeBel, de N.-D. de Lourdes du Mont-Joli ; sœur Marie de St-Odilon, née Marie-Eugène Gravel, de Ste-Anne de Beaupré.

Le sermon a été donné par M. le chanoine Charron.

VARIÉTÉS

IMAGES DE PIÉTÉ

D'un vieux paroissien usé débordaient en lignes inégales quelques fragments de journaux.

Un curieux se permit de l'ouvrir.

Il découvrit alors des plans minuscules de champs de bataille tels qu'en publient certains journaux pour illustrer leurs récits de guerre. Ici, le secteur de Bois-Prêtre et de Norroy, plus loin le secteur de Vauquois ; ailleurs, celui des Épargnes, etc. ; tout le front, en un mot. On demanda à la propriétaire du vieux livre le pourquoi de cette nouvelle collection d'images de piété.

Alors celle-ci, une humble lingère bien âgée déjà, une de ces Enfants de Marie, qui passent leur vie entre le travail et la prière, fit cette réponse admirable :

— Comme je ne puis rien faire pour la France, tous les jours je marque l'office de la messe avec l'un de ces plans, et toute la journée ensuite j'offre mes prières, mon travail, mes sacrifices pour l'un des petits soldats qui se battent à cet endroit, et je demande au bon Dieu que mes prières servent à un de ceux qui n'ont plus de mère pour prier pour eux.

L'Etoile Noëlisme.

LES LIVRES

R. P. J. DELBREL, S.J. *Ai-je la vocation ?* Paris (J. de Gigord, 15 rue Cassette). Vol. in-18 Jésus de X-228 pages. Prix : 2 francs 50, plus majoration temporaire de 20%.

Ai-je la vocation ? est le fruit d'une expérience consommée, acquise par vingt années d'apostolat dans un très grand nombre de séminaires et de collèges catholiques de France ; il est aussi le fruit d'études approfondies et de lectures de choix, comme en témoignent les références sérieuses et abondantes qui frangent le bas des pages du volume que nous annonçons.

L'auteur a donc écrit le "traité" attendu sur cette matière délicate de la vocation, un traité méthodique, net, complet, dans lequel tout ce qui est exposé, affirmé, s'appuie sur les prescriptions canoniques, sur les documents pontificaux, sur les enseignements des Pères de l'Église, des saints, les règlements épiscopaux, l'expérience des maîtres les plus autorisés. Sur ces bases, le R. P. Delbrel a édifié son œuvre, étudiant la vocation en elle-même d'abord, puis, dans ses manifestations premières, et de cette vocation il examine ensuite l'un après l'autre chacun des signes, chacune des aptitudes requises, en même temps qu'il indique les moyens de les discerner.

ÉLISABETH LESEUR. *Lettres sur la souffrance* précédées d'une préface du R. P. Hébert, accompagnées d'un portrait et d'un fac-similé d'écriture. Paris (J. de Gigord, 15 rue Cassette). Vol in-18 de 346 pages. Prix : 3 francs 50, plus majoration de 20%, soit 4 francs 20.

Sous ce titre, *Lettres sur la souffrance*, vient de paraître un second volume d'Élisabeth Leseur, appelé à la même diffusion que le précédent. On sait quel a été l'exceptionnel succès de *Journal et Pensées de chaque jour* (30,000 en seize mois) atteignant toutes les classes de la société exerçant sur les âmes une action saisissante, profonde et bienfaisante, ramenant même à Dieu des incroyants. Il en sera de même des *Lettres sur la souffrance*, recueil de 78 lettres s'échelonnant sur un espace de temps très court, du 19 décembre 1910 jusqu'au 12 mars 1914. Ces lettres sont adressées à une même personne, religieuse hospitalière ; elles présentent ainsi une remarquable homogénéité. La vie intérieure en constitue le sujet, la souffrance le thème dominant. Ces admirables lettres, qui forment comme une série de méditations, apparaissent également comme des lettres de direction qui supportent la comparaison avec les plus célèbres et elles enrichissent notre littérature ascétique. Une préface du R. P. Hébert décrit magistralement l'âme angélique qu'il a dirigée pendant onze années. Un portrait qui fixe le visage de l'auteur et un fac-similé de son écriture permettront au lecteur d'évoquer Élisabeth Leseur, de pénétrer plus avant dans la connaissance de cette vertu, de cet esprit et de ce cœur, et de bénéficier de son enseignement.

R. P. DUNOYER. *Le Pain de chaque jour*, année de réflexions chrétiennes et semaine eucharistique, 4e édit. Paris (Librairie catholique Emmanuel Vitte). Vol. in-18 de 332 pages, reliure en toile, tranches rouges. Prix franco : 2 francs 50.

“ Ce livre est un petit trésor ”, ainsi se terminait l'article que le journal *la Croix* de Paris consacrait à cet ouvrage, lors de son apparition. Ce dut être l'opinion de beaucoup d'âmes, puisque trois éditions se sont écoulées en moins de trois ans. La quatrième édition semble avoir gagné en mérite utile sur les trois premières en ajoutant à “ L'année de pensées chrétiennes une “ Semaine Eucharistique ” pour favoriser la communion quotidienne tant recommandée par la sainte Église et par les directeurs de conscience.

R. P. CH. DANIEL, S.J. *Le Devoir du chrétien dans les jours d'épreuve*. Nouvelle édition 1918. Paris. (Pierre Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte). Vol. in-18. Prix franco : 1 franc. En vente chez J.-P. Garneau, à Québec.

Ce livre s'adresse à tous ceux qui pleurent et qui souffrent. Ils sont nombreux ceux que le divin Maître appelle à sa suite, après leur avoir frayé le chemin de la Croix ! “ Venez à moi, nous dit-il, ô vous qui êtes acablés et je vous réconforterai. ”

Oh ! quelles sont réconfortantes les pages que nous venons de lire ! Elles sont les expressions mêmes tombées des lèvres de Jésus. Prenez, lisez et méditez-les, âmes tristes et affligées, et vous trouverez ensuite un certain bonheur dans vos peines. Le disciple ne doit pas l'être plus que le Maître.

L'ABBÉ A. MARCADÉ. *Consolations pour les temps des épreuves*. Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-32. Prix : 1 franc. En vente chez J.-P. Garneau, à Québec.

Le livre des Consolations pour le temps des épreuves est destiné aux âmes affligées.

Quiconque pleure les grands morts de la guerre puisera dans l'excellent livre de M. le Curé du Bourget la ferme espérance que nos morts ne sont pas morts, mais qu'ils vivent là haut près de Celui qui a promis de récompenser le verre d'eau froide.

Conseiller la lecture de ce petit livre aux âmes éprouvées sera une bonne œuvre.

J. LEDAY. *Peut-on se passer de Dieu*, critique scientifique populaire, précédée d'une lettre de M. l'abbé Thellier de Poncheville. Paris (P. Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-18 Jésus. Prix : 0 fr. 50. En vente à Québec chez J.-P. Garneau.

Voici un traité excellent. Marqué au coin d'une science sûre, écrit dans un style simple, riche d'arguments étayés de l'opinion de savants de premier ordre, il sera lu avec plaisir et avec fruit. Il sera pour les croyants

un réconfort, il imposera aux incrédules de salutaires réflexions ; il laissera tout le monde sous le charme. Il existe, certes, de nombreux ouvrages d'apologétique. Celui-là leur ressemble peu : il a le mérite d'être neuf et de présenter sous une forme attrayante une discussion sévère et difficile. Ce petit livre fera beaucoup de bien.

L. GRY, professeur à l'Université catholique d'Angers. *Ma douleur s'endort*, Lyon-Paris.. Librairie Emmanuel Vitte. Vol. in-16. Prix : 1 franc 50.

Parmi les blessés de la guerre actuelle il est des intelligences en éveil, des esprits d'une culture fine et exercée, des cœurs aux sentiments tout à fait délicats, qui écoutent et qui raisonnent d'eux-mêmes, qui s'interrogent et se reprennent, qui analysent leurs impressions et caractérisent leurs craintes. Pendant toute une journée, l'auteur de *Ma douleur s'endort*... les accompagne dans leurs souvenirs gracieux ou terribles, dans leurs aspirations vers plus de justice et un peu de bonheur, dans leurs études. Et, comme ces souvenirs, ces aspirations, ces études, ne s'arrêteront point au terme d'une trop longue guerre, l'auteur ne " s'illusionne " pas, " en pensant qu'après la paix il se trouvera encore des blessés non rétablis, d'anciens blessés, des malades ou des malheureux qui se consolent à le lire. "

BULLETIN SOCIAL

L'ALCOOL ET LES MÉDECINS

La Clinique, revue médicale publiée à Montréal, nous apporte dans son numéro de février un courageux article du Dr Omer Desjardins de Lyster, sur la question si actuelle de l'alcool et des médecins. Tout le monde sait l'abus déplorable que buveurs et buvetiers font des certificats de médecin. A ce sujet, plusieurs questions se posent :

Quel est l'esprit de la Loi ?

Après avoir cité les articles 125, 126 de la Loi de Tempérance du Canada (Statuts refondus 1906), et un amendement à la Loi des Licences de Québec, sanctionnée le 9 février 1918, le Dr Desjardins conclut très justement que le législateur tout en favorisant la lutte antialcoolique n'a pas voulu nuire à la médecine. Confiant dans les bonnes dispositions des médecins, respectueux de

leur honneur professionnel, il a laissé à leur interprétation, le soin de juger en quel cas, des boissons enivrantes pourront être obtenues pour fins médicales.

Quel est le devoir des médecins ?

Il s'impose. "Favoriser, dit le Dr Desjardins, de toutes manières une application judicieuse de la loi et user avec beaucoup de discernement du privilège de donner des certificats permettant l'obtention de liqueurs enivrantes." Cette ligne de conduite est d'autant plus sage que dans un referendum du 3 décembre 1912, six cent soixante-dix-sept médecins de la province de Québec, ont déclaré :

Que la science contemporaine soutient avec raisons et preuves à l'appui que l'alcool poison surtout du foie et du système nerveux est, en vérité, une substance dangereuse dont les hommes doivent *absolument s'abstenir*.

Qu'elle est la valeur médicale de l'alcool ?

"Tout praticien, répond le Dr Desjardins, sait, qu'il est admis aujourd'hui par les meilleurs médecins des divers pays que si l'alcool peut, en de *rare éventualités*, rendre quelque service, il est classé parmi les poisons à éviter en raison surtout de l'*appétit* qu'il finit toujours par développer."

En d'autres termes :

Il est rare qu'un médecin puisse se croire autorisé à prescrire de l'alcool.

Pourquoi ?

Parce que la science médicale non pas d'il y a cinquante ans, mais la science médicale d'aujourd'hui, et des plus récentes acquisitions affirment que le nombre des cas où il est *utile*, non pas indispensable d'employer le "gin" et le "brandy" est fort restreint : que son emploi ne peut être légitimé que dans certains cas urgents, où il est réellement impossible de se procurer tout de suite le médicament qui devrait le remplacer.

Un médecin Canadien-français qui a une certaine autorité, un professeur de l'Université Laval, le Dr Arthur Rousseau, déclarait au Congrès de Tempérance de 1912 : "Que l'alcool est un *mauvais* aliment, *nullement indispensable*, ni même spécialement utile et donc qu'il est facile de s'en passer et difficile de s'en servir."

Ce qu'il y a à craindre dans cet usage thérapeutique de l'alcool, c'est "l'appétit qu'il finit toujours par développer". Il en résulte comme le déclarait le Dr Rousseau à ce même Congrès de Tempérance déjà cité, que l'usage côtoie malheureusement l'abus.

Quel est le devoir du médecin ?

Ceci posé n'est-il pas évident qu'un médecin consciencieux ne prescrira de l'alcool que dans des cas très rares et d'extrême nécessité. Et ce sera sagesse, bon sens, respect de la profession.

Le certificat, avec lequel la loi permet à son client de se procurer de la boisson, n'est plus à ses yeux, que ce qu'il doit être, une prescription, une ordonnance.

"A qui viendrait-il à l'idée de donner à tout venant, écrit le Dr Desjardins, et sous le plus futile prétexte une ordonnance ou un certificat, pour se procurer de la strychnine ou de la morphine ? Eh ! bien, la règle devrait être la même à l'égard de l'alcool."

Qu'arrive-t-il ?

Hélas, chacun sait quelle honteuse conduite tiennent certains médecins à la campagne et à la ville. "Il faut bien avouer que, malheureusement à notre grand détriment pour l'avenir, il y a eu, surtout durant les fêtes, des faiblesses par trop nombreuses." (Dr Desjardins) Sans doute il faut faire la part des fraudes, des faux certificats, etc.— Nous savons pour notre part que l'on a mis au bas de tel certificat le nom d'un médecin mort il y a vingt ans — mais il faut bien dire que certains médecins ont eu une complaisance de mauvais aloi ; complaisance qu'ils se faisaient payer de beaux écus sonnants et trébuchants, c'est le cas de le dire.

A tel point qu'en certains quartiers "on nous considère, dit le Dr Desjardins, comme les auxiliaires des hôteliers et l'on ne se gêne pas, pour nous faire savoir que moyennant finances, on fait d'un médecin ce que l'on veut. C'est là le discrédit jeté à pleine bouche sur la profession médicale par le manque de fermeté de quelques-uns de ses membres," et ajoutons par le péculet de ceux qui vendent leur signature à tous les ivrognes et alcooliques des environs et se font sans honte et sans scrupule, les alcoolisants des familles.

Qu'arrivera-t-il ?

Contre une telle conduite, il faut que la voix du corps médical s'élève haut et ferme non seulement pour protester, mais pour chasser de son sein les coupables.

Si l'on ne se hâte, bientôt les buvetiers armés de ces certificats qu'ils étaleront en triomphateurs s'en feront une arme contre les autres médecins fidèles à l'honneur professionnel et s'opposant

de toutes leurs forces au règne de l'alcool. Quelle honte quand paraîtront dans le public les noms de tant et tant de médecins "qui ont consenti pour quelques deniers à trahir leur serment d'office et à se ravalier au rôle de pourvoyeur de boissons ! A qui fera-t-on croire que ces certificats de veille du jour de l'an, par exemple, étaient une nécessité thérapeutique ?"

Quelle figure aurons-nous, ajoute le Dr Desjardins, lorsque devant les Comités des Chambres les tenants de l'alcool diront :

"Messieurs, les membres des ligues antialcooliques vous disaient que les médecins avaient contre l'usage des boissons enivrantes ; eh bien, voilà que depuis 8 à 10 mois seulement, tant et tant de médecins ont, par la fréquence de leurs certificats, proclamé que l'alcool était nécessaire.

Ajouterai-je que la rumeur veut que même certains confrères se soient acoquinés avec certains hôteliers pour poursuivre cette œuvre néfaste ? Mais n'insistons pas."

Tout l'article se termine par cet appel pressant à tous les médecins.

"Mes chers confrères, je viens de lever un coin du voile qui cache bien des turpitudes. Ne croyez-vous pas que cette ligne de conduite ne soit propre à nous attirer le mépris du public en général. Après ce qui s'était fait un peu partout au sujet de l'application de la loi du service militaire, avions-nous besoin d'être humiliés de pareille façon ? Nous savons tous, nous qui vivons très près du cœur du peuple, quels instincts couvent aujourd'hui dans son sein. N'avons-nous pas crainte que si un jour il donne libre cours à ses débordements de haine, nous n'ayons amplement mérité d'être engloutis avec tous les autres farceurs publics ? Et pour terminer, n'y a-t-il pas un devoir tout indiqué pour le Bureau du Collège des Médecins ? Élu sous un mode nouveau avec des promesses solennelles de réformes, n'a-t-il pas là l'occasion de se montrer digne de son mandat ? Ne devrait-il pas imposer des peines sévères à ceux des médecins qui, par leur *complaisance coupable*, contribuent à déshonorer la profession entière ? Espérons qu'il ne restera pas sourd à cet appel indirect et qu'il saura inclure parmi les actes dérogatoires à l'honneur professionnel le fait de délivrer des certificats de complaisance, c'est-à-dire sous de faux prétextes et que la déchéance des délinquants sera la sanction imposée à la conviction de culpabilité."

Cet article du Dr Desjardins méritait d'être signalé, et tous les médecins honnêtes devraient joindre leurs voix à la sienne pour obliger le Bureau Médical à sévir.

ÉDOUARD-V. LAVERGNE, *ptre.*

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTONISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le
30 juin, 1918 - - - - - \$1,344,152.62

ANNÉES	SECTION	SOCIÉTAIRES	PENSIONS	ACTIF
31 déc	1909	45	5,205	\$ 16,461.94
31 "	1911	224	30,910	170,870.80
31 "	1913	346	47,957	423,745.31
31 "	1915	455	61,468	772,698.99
31 "	1917	530	74,347	1,231,078.97
30 juin	1918	555	75,540	1,344,152.62

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront
Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer
les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Gôté, Bergerville, Québec.

UN BON CONSEIL

Pour contribuer au succès d'une bonne œuvre, tout en épargnant de l'argent, les Fabriques et les Communautés religieuses ne sauraient mieux faire que d'accorder leur patronage à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec. Elles trouveront là, en plus d'un vin de messe approuvé par l'autorité diocésaine, des hosties confectionnées avec le plus pur froment.

Grandes, 60c. le cent - Petites, \$1.50 la mille

Ainsi que plantes et fleurs naturelles, pour ornementation d'autel et décoration d'église.

Tous y trouveront encore des petits "Manuels du Sacré-Cœur de Jésus", publiés avec l'approbation de Son Éminence le cardinal Bégin, pour la modique somme de :

25c. l'unité -- \$2.75 la doz -- \$20.00 le cent

Une commande est sollicitée

HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR LE JÉSUS

Tel. 2007.

Avenue du Sacré-Cœur

QUÉBEC, P. Q.

TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

JOBIN & PAQUET

**FERBLANTIERS
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Eclairage au Gas et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

ONDÉE AU CANADA EN 1888

TELEPHONE 7178

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickelateurs sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

VIN DE MESSE "PUREZA"

Certificats d'authenticité et de pureté
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer tendre, Acacia, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER

PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

LES FOURRURES De Chez

HOLT, RENFREW & Co., Limited

SONT LES MEILLEURES

RUE BUADE * * * * * QUÉBEC

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,
A QUÉBEC

RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de
maisons d'éducation et de membres du clergé.

Nous donnons des bas prix pour Thés et Cafés achetés par les
communautés religieuses

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.
LIMOILOU, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-**
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU
et **LEVIS RUE EDEN.**

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL, et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.